

L'ACADÉMIE DE TOURAINE FÊTE LES VINGT ANS DE SA REFONDATION

LE TRIOMPHE DU SEXE FAIBLE

Émile ARON*

Chargé de recevoir, suivant l'usage, Marguerite Yourcenar à l'Académie Française, Jean d'Ormesson commença ainsi son allocution : « *Sous cette coupole, je vais prononcer un mot pour la première fois : Madame* » !

Madame Yourcenar était, en effet, la première personne du sexe faible à être élue à l'Académie Française, fondée en 1635 par Richelieu.

La présence dans notre salle de réunion de nombreuses silhouettes féminines m'incitent à célébrer, avec vous, le triomphe du sexe féminin en notre temps.

Et, en tout temps, on l'oublie trop, notre humanité doit son existence à nos compagnes qui sont trop souvent encore victimes, actuellement, de la cruauté du sexe fort.

La *Genèse* nous conte la création du monde et de l'homme. Dieu avait commencé en créant le ciel et la terre. Il dit ensuite « *faisons l'homme à notre image* ». Ainsi Adam apparut dans notre monde. Mais le Seigneur Dieu dit aussi : « *Il n'est pas bon que l'homme soit seul ; faisons lui une aide semblable à lui.* » Il envoya à Adam un profond sommeil et lorsque celui-ci fut endormi, il tira une de ses côtes et mit de la chair à sa place. Le Seigneur Dieu forma alors la femme de la côte qu'il avait enlevée à Adam. La femme, d'après cette légende biblique provient de l'os et de la chair de l'homme. L'homme et la femme feront, dès lors, un couple issu d'une même chair. On connaît la suite. Dans le paradis terrestre, Ève, conseillée par le serpent, goûta au fruit d'un arbre, désobéissant au Seigneur Dieu. Ce fut le début de la malédiction du

* *Président d'honneur de l'Académie de Touraine.*

sexe faible ! Car Dieu ne fut pas indulgent et dit à Ève : « *Je vous affligerai de plusieurs maux pendant votre grossesse. Vous enfanterez dans la douleur ; vous serez sous la puissance de votre mari et il vous dominera.* »

Il dit encore à Adam : « *Puisque vous avez mangé du fruit défendu, la terre sera maudite et vous en tirerez pour vous nourrir avec beaucoup de travail à la sueur de votre front.* »

Notre humanité ne commençait pas dans la bonne humeur.

Adam avait donné à sa compagne le nom d'Ève, qui signifie la vie, donnant ainsi à la femme le privilège de devenir la mère des êtres vivants.

Voici cette légende de la *Genèse* que les Grecs appelèrent *Pentateuque* (car il y avait cinq livres) et les Juifs la *Torah* qui se traduit par la Loi. L'homme et la femme remontent à la plus haute Antiquité. On sait, depuis le XIX^e siècle, comment ils se sont accouplés pour obéir, certes avec plaisir, au souhait de Dieu. Les animaux nous ont démontré le mécanisme du désir. Ils émettent, à la période du rut, des substances odorantes appelés phéromones qui les attirent mutuellement.

Plus récemment, on a signalé que ces phéromones attisaient également le désir sexuel des êtres humains. Ce phénomène pourrait-il rendre compte de la possible bisexualité chez les homosexuels ?

Le premier représentant des anciens êtres humains fut un homme, découvert à Cro-Magnon, en Dordogne, au XIX^e siècle. La femme n'eut sa place, dans la préhistoire, qu'en 1974 lorsque dans le site de Hadar, en Éthiopie, notre compatriote et ami Yves Coppens découvrit Lucy, australopithèque qui aurait vécu il y a trois millions d'années, la première femme du Paléolithique. Les spécialistes furent soulagés : la vie de famille a dû exister à l'aube de l'humanité !

La longévité féminine a toujours dépassé la masculine. On accusa les hommes d'être victimes de leurs excès. Mais cet avantage féminin s'observe également chez les animaux, ce qui contredit cette thèse.

Cette disparité mérité d'être soulignée. Ainsi, les femelles, dans le monde animal comme chez les humains, seront plus nombreuses que chez les mâles. En 1900, on comptait, en France, 100 centenaires. Des études démographiques sérieuses, estiment qu'en 2050, il y aura environ cent soixante cinq mille centenaires dont 30 femmes pour 5 hommes.

En France, la doyenne a été, jusqu'ici, Jeanne Calment, qui a fêté ses 116 ans, palme de la longévité française le 21 février 1991.

La supériorité apparente de l'homme sur la femme ne vient pas seulement de la Bible, mais elle est sexuelle et légalisée. Dans le *Traité de la Connaissance de Dieu et de soi-même*, rédigé pour l'enseignement du Grand Dauphin, Bossuet n'étudie pas dans cet ouvrage le sexe féminin. « *Les femmes, écrit-il, n'ont qu'à se souvenir de leur origine et sans trop vanter leur délicatesse, songer après tout qu'elles viennent d'un os surnuméraire.* »

Un regard sur l'histoire ne contredira pas ma thèse. Les principes établis par les premiers législateurs de notre civilisation étaient remarquablement raisonnables. Ainsi, après la lutte de Jacob avec l'Ange sur les rives du Jourdain, fut prêchée l'universalité du genre humain, l'égalité de tous les hommes, de toutes les femmes et de tous les peuples. Ces déclarations solennelles furent malheureusement oubliées.

Nous admirons la civilisation grecque qui a tant inspiré la nôtre. Et pourtant, les femmes n'avaient pas « droit de cité ». Démosthène, brillant orateur athénien du IV^e siècle avant Jésus-Christ, déclarait : « *Nous avons les courtisanes pour le plaisir, les concubines pour nous dorloter, les épouses pour qu'elles nous donnent des enfants légitimes et soient les fidèles gardiennes de notre foyer.* » Cette supériorité masculine peut se découvrir de nos jours dans les biographies. On indique le nom du père et rarement l'existence de la mère qui est pourtant l'indiscutable parente de l'enfant. L'ascendance paternelle est parfois soumise au doute. Dans *l'Odyssée*, Homère, par la bouche de Télémaque, soulève cette incertitude : « *Ma mère, dit-il, m'affirme que c'est bien d'Ulysse dont je suis le fils, mais je n'en sais rien. Jamais personne n'a connu par lui-même celui qui fut son père.* »

Les femmes, dans la Grèce antique, avaient les mêmes qualités qu'actuellement. Puis-je rappeler que dans la tragédie de Sophocle, *Antigone* fut condamnée à mort pour avoir enseveli son frère malgré la défense du roi Créon. Sophocle a voulu montrer que le sacrifice est un devoir pour s'opposer à une loi injuste.

Que d'exemples semblables le sexe faible nous a montrés, en particulier pour obtenir son émancipation ! L'Égypte des Pharaons mérite une mention particulière puisque plus de 40 siècles avant notre ère, les femmes étaient

émancipées et pouvaient être reines. Leurs tombeaux sont groupés à Louxor. Certes, les rois d'Égypte furent plus nombreux, mais certains reines s'illustrèrent, telles Hatshepsout ou Cléopâtre. Les Égyptiens furent alors plus féministes que les Français. Ainsi, Froissart écartait-il catégoriquement toute candidature. « *Le royaume de France, écrira-t-il, est si noble qu'il ne peut aller à la femelle.* » Notre pays n'a pas eu de femme pour gouverner. Élisabeth (1523-1603) et Victoria (1819-1901), pour l'Angleterre, Marie-Thérèse (1740-1780) pour l'Autriche, Catherine II (1762-1796) pour la Russie, furent des souveraines très appréciées.

Il n'y a aucune femme au Panthéon.

Le sexe faible n'a pas cependant démerité. Voici quelques exemples : Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, était une menace pour Louis XI, roi de France, qui vivait en Touraine. Louis XI invita Charles à une conférence à Péronne dans le même temps qu'il excitait les Liégeois à se révolter contre le duc leur souverain. Charles, instruit de cette manœuvre, retint le roi prisonnier dans le château de Péronne et le força à conclure un traité fort désavantageux et à marcher à sa suite contre les Liégeois-mêmes qu'il avait armés. On sent qu'une paix conclue sous de pareils auspices ne pouvait être de longue durée. Le duc voulut marier sa fille unique au duc Charles de Berry, frère du monarque français ; Louis XI craignait cette union. Le duc mourut et une rumeur accusa Louis XI de l'avoir fait empoisonner. Le duc de Bourgogne se prépara à tirer une vengeance éclatante de la mort d'un prince dont il voulait faire son gendre. Il entra en Picardie en 1472, détruisit tout par le fer et le feu et se prépara à assiéger Beauvais.

L'arrivée du duc de Bourgogne devant cette place jeta la terreur dans l'âme des habitants ; déjà on parlait de se rendre pour adoucir, par la soumission, l'esprit du duc irrité, lorsque l'illustre Jeanne Hachette se mit à la tête des autres femmes, vêtues comme elles en guerrières et releva, par son ardeur martiale, les courages abattus. Le jour de l'assaut, cette héroïne parut sur la brèche, arracha le drapeau qu'on voulait y arborer, jeta le soldat qui le portait au bas de la muraille et força Charles le Téméraire à lever honteusement le siège.

Le nom de cette amazone est cher à Beauvais. Le Roi Louis XI l'exempta de la taille, ainsi que ses descendants. En mémoire de cette belle action, il se

faisait jadis, tous les ans, le 10 juillet, à Beauvais, une procession où les femmes marchaient les premières.

Tous les sujets du sexe faible n'ont pas été, au cours de notre histoire, des femmes de guerres. Voici un exemple bucolique. En 1324, Clémence Isaure, de la maison des comtes de Toulouse, convoqua en cette ville tous les poètes et les trouvères du voisinage et promit une violette d'or à celui qui ferait les plus beaux vers. Elle légua à la ville des revenus considérables, exclusivement destinés à la célébration des Jeux Floraux. Après la mort de cette dame, les magistrats ordonnèrent que tout ce qu'elle avait institué serait exactement observé à l'avenir. Le lieu où s'assemblaient les juges des ouvrages, qui s'instituaient les « *mainteneurs de la gaie science* », était orné de fleurs ; le prix était une violette : on le donnait le premier jour de mai : de là, le nom de Jeux Floraux.

L'institution fondée par cette dame illustre subsiste encore aujourd'hui ; mais on a ajouté quelques autres fleurs d'or et d'argent à la violette primitive, et la fête se célèbre le 3 mai.

L'Histoire de France ne peut oublier Jeanne d'Arc. Elle n'appartient pas au Front National ! Elle mit fin à la Guerre de Cent Ans et suscita l'orgueil national. Rangeons-la parmi les héroïnes du sexe faible auxquelles le sexe fort doit être reconnaissant.

Célèbre sous le nom de Pucelle d'Orléans, elle naquit, en 1410, à Domrémy, près de Vaucouleurs, d'un paysan appelé d'Arc. À 17 ans, elle crût entendre saint Michel, l'ange tutélaire de la France, qui lui ordonnait d'aller faire lever le siège d'Orléans et sacrer ensuite, à Reims, le roi Charles VII. Le gouverneur de Vaucouleurs, à qui elle fut présentée, se moqua d'abord d'elle ; mais croyant reconnaître en elle quelque chose d'extraordinaire, il l'envoya au Roi. Frappé de ses réponses, Charles, qui était sur le point de perdre Orléans assiégé par les Anglais, crut devoir profiter du courage d'une jeune fille qui réunissait l'enthousiasme d'une inspirée avec la valeur d'un héros. Vêtue en guerrier, accompagnée d'habiles capitaines, Jeanne parla à l'armée au nom de Dieu et lui communiqua l'enthousiasme dont elle était remplie. Elle se dirigea sur Orléans, y introduisit des vivres et y entra elle-même en triomphe. Percée d'un coup de flèche à l'épaule, elle n'en avança pas moins, monta sur le retranchement des ennemis et y planta son étendard. Le siège d'Orléans fut levé. Les Anglais furent battus dans la Beauce et la Pucelle se montra partout la même. Elle marcha ensuite vers Reims et y fit sacrer le Roi, en 1429. Charles

anoblit la famille de Jeanne ; il lui donna le nom « du Lys » et y ajouta des terres. Mais bientôt, blessée à la bataille de Paris, et prise au siège de Compiègne, on l'accusa d'être sorcière. L'évêque de Beauvais et plusieurs autres prélats français et anglais la jugèrent à Rouen. On lui fit subir un interrogatoire absurde, mais qui peint bien l'esprit du temps et, l'an 1431, elle fut condamnée comme sorcière, devineresse, blasphématrice, à être brûlée vive. Jeanne parut sur le bûcher avec la même fermeté que sur les murs d'Orléans ; on l'entendit seulement invoquer le nom de Jésus. Les Anglais eux-mêmes la pleurèrent.

Charles VII ne fit rien pour empêcher ou même pour venger la mort de notre héroïne, et ce manque de reconnaissance est une tache à sa mémoire. Jeanne fut réhabilitée dix ans après par le pape Calixte III, qui la déclara martyre de sa religion, de sa patrie et de son roi.

La mandragore était une plante des régions chaudes dont la racine rappelait la forme d'un corps humain. On l'utilisait en sorcellerie et l'Église, au Moyen Âge, en condamnait l'emploi. On la considérait comme une plante magique¹. Une preuve historique de cette conception nous est fournie pendant le procès de Jeanne d'Arc où les juges s'obstinèrent à faire avouer à l'héroïne qu'elle portait sur elle une mandragore maléfique et qu'elle en abusait. On est frappé, à la lecture de l'interrogatoire du 1^{er} mars 1431 et de l'acte d'accusation, par l'importance que la mandragore a jouée dans le procès de Jeanne. L'utilisation de telles drogues exposait aux risques graves d'une accusation de sorcellerie, et les cas mortels par dose excessive entraînaient, pour les médecins, des peines draconiennes.

Nous ne pouvons pas passer sous silence ce supplice infligé aux femmes qui étaient trop souvent considérées comme sorcières et brûlées vives ! Jules Michelet a bravé l'opinion de son temps en publiant *La sorcière*, en 1863. Voici son « Introduction » : « *Sprenger dit (avant 1500) : il faut dire l'hérésie des sorcières et non des sorciers ; ceux-ci sont peu de choses.* » Et un autre sous Louis XIII : « *Pour un sorcier, dix mille sorcières.* » « *Nature les fait*

1. Celse, au II^e siècle après Jésus-Christ, recommande un médicament inconnu qui provoque le sommeil (à base de pavot, de mandragore, de jusquiame et parfois de ciguë). Celse conseille de ne pas l'utiliser à hautes doses et Galien, décrivant l'action de ses différents constituants, attire également l'attention sur le danger de son emploi immodéré.

sorcières. » C'est le génie propre à la Femme et son tempérament. Elle naît fée, sibylle et magicienne. Par le retour régulier de l'exaltation, elle est sibylle. Par l'amour, elle est magicienne. Par sa finesse, sa malice (souvent fantasque et bienfaisante), elle est sorcière, fait le mort, du moins endort, et trompe les maux.

Tout peuple primitif a même début. L'homme chasse et combat. La femme s'ingénie, imagine; elle enfante des songes et des dieux. Elle est voyante à certains jours; elle a l'aile infinie du désir.

Clovis, roi des Francs, avait demandé, en 492, la main de Clotilde, fille de Chilpéric, assassiné par son frère Gondebaud, roi des Burgondes (Bourgogne). Clotilde fut recueillie par la reine Caretène, épouse de Gondebaud, qui était catholique.

La France doit beaucoup à Clotilde. Elle décida Clovis à accepter le baptême à Reims que lui donna l'évêque Remi et le contenu de la Sainte Ampoule lui conféra une immunité céleste. À la mort de Clovis, Clotilde vint résider à Tours, se mettant au service de la basilique du bienheureux Martin. Elle mourut à 70 ans et fut transportée à Paris près de la tombe de Clovis. Grâce à Clotilde, la France catholique organisa dans les monastères un enseignement destiné aux enfants des deux sexes en prenant pour modèle la constitution établie par la démocratie athénienne. Les enfants recevaient tous la même instruction, dans les écoles gratuites qu'ils devaient fréquenter de 6 à 18 ans. Ils y apprenaient à lire, à écrire, à compter, s'initiaient à la musique et à la danse, pratiquaient la course et la nage.

Vingt-neuf communes de notre département sont dédiées à un saint et trois seulement sont consacrées à une sainte : sainte Radegonde, sainte Catherine de Fierbois et sainte Maure.

Il convient de préciser qu'il existe une différence entre les deux sexes. L'homme, sexe fort, reste attaché à cette différence alors que la femme, ex-sexe faible, revendique l'égalité avec un certain complexe de virilité. Dieu est masculin dans toutes les civilisations. Mais le rôle dévolu à la moitié du mâle est un matriarcat qui fait d'elle la fidèle gardienne du foyer et la clef de voûte de l'édifice familial. Sans elle, pas d'inspiration de bon goût et de joie pour l'homme comme la mythologie grecque, avec ses neuf muses, ne cesse de nous le rappeler. C'est surtout notre civilisation occidentale qui a conféré tous

les droits et tous les privilèges à l'homme, accablant sa compagne de préjugés dont nous abusons encore. Le phalocrate, pour se consoler de ses échecs, répète avec Chamfort : « *les femmes ont une case de moins dans la tête, une fibre de plus dans le cœur.* »

Sur le terrain des mots, le problème a été mal posé. La différence existe ; l'égalité est un leurre, mais l'affranchissement est une nécessaire justice. Quel chemin lentement et péniblement parcouru par le mouvement féministe. Les inspireurs des évolutions et des révolutions ne furent pas favorables à cette émancipation. Mirabeau déclarait que : « *la femme doit régner sur la maison, mais elle ne doit régner que là.* » La Constitution de 1791 proclama « *qu'il sera organisé une instruction publique commune à tous les citoyens, gratuite à l'égard des parties d'enseignement indispensables à tous les hommes* ». Des femmes, il n'en est pas question et le Code Napoléon légalisera la tutelle masculine. Dans leur superbe aveugle, les hommes avaient méconnu ce vieux dicton : « *Ce que femme veut, Dieu le veut* », n'est-ce pas Mesdames les chefs d'État, prix Nobel, académiciennes, etc. Votre plus éclatante réussite n'est-elle pas d'avoir démontré aux hommes la qualité de vos mérites tout en conservant intacts les attributs de votre spécificité ?

La première bachelière sera, en 1862, Julie-Victoire Daubié, qui publiera cette même année : *Du progrès de l'instruction primaire : justice et liberté*. En 1875, Madeleine Brès sera la première docteur en médecine et Jeanne Chauvin, en 1887, la première avocate. Que de polémiques et d'obstacles ces pionnières durent affronter pour accéder aux études.

Sous la Révolution, Condorcet, se réclamant de la même idéologie et attaché à définir les droits de l'homme, proposa l'égalité des sexes devant l'éducation. Député à la Convention, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, il fixa un vaste plan d'organisation de l'Instruction Publique, dans lequel jeunes gens et jeunes filles devaient être élevés en commun. Ce qui parut un outrage aux bons esprits de l'époque.

Dans la vaste réforme qu'il projetait, Condorcet s'était en outre inquiété de la façon dont la terre pourrait continuer à nourrir les hommes. Il avait préconisé la limitation des naissances. C'était en 1795 !

Les grands esprits, dont Condorcet fut un exemple, ne sont pas toujours écoutés ! En 1885, le doyen de la Faculté de médecine de Paris, Béchar,

secrétaire perpétuel de l'Académie de médecine, fut un misogyne incontournable. Il écrivit au recteur Octave Gréard cette lettre : « *Je crois qu'il est sage de nous montrer quelque peu sévère dans l'admission de ces dames qui nous arrivent de l'étranger.* » Madelein Brès, première femme médecin, avait terminé ses études malgré les protestations des étudiants, brillante et courageuse, protégée à l'amphithéâtre par des policiers municipaux. Elle se consacra aux maladies des enfants et créa les premières crèches maternelles à Paris et fonda un journal *L'hygiène de la femme et de l'enfant*.

Le Code Napoléon de 1804, la révolution de 1848, ne s'intéressèrent pas au statut des femmes. Soulignons l'effort de Victor Duruy, ministre de l'Instruction Publique, qui obtint pour les filles le même enseignement que pour les garçons en 1867, avec le soutien de l'Empereur. Mais le combat des féministes pour l'émancipation resta infructueux. C'est ainsi que les femmes manifestèrent pour pratiquer la médecine face à l'opposition de l'Université et de l'opinion publique. C'est ainsi qu'on pouvait lire, dans la *Gazette des Hôpitaux*, en 1868, « *Pour faire une femme médecin, il faut lui faire perdre la timidité, la pudeur, l'endurcir par la vue des choses les plus horribles et les plus effrayantes. Lorsque la femme en serait arrivée là, je le demande, que resterait-il de la femme ? Un être qui ne serait plus ni une jeune fille, ni une femme, ni une épouse, ni une mère.* »

Le deuxième doctorat féminin en médecine fut celui de Madame Edwards Pilliet (1889) avec une thèse sur : « *L'hémiplégie dans quelques affections nerveuses.* »

Mademoiselle Klumpke (devenue Madame Déjerine) fut la première interne des Hôpitaux de Paris. Elle fut nommée, en 1887, en même temps que Mademoiselle Edwards était reçue provisoire.

Le Préfet de la Seine, Eugène Poubelle, avait signé le 31 juillet 1885 un arrêté ouvrant l'Internat aux femmes.

Le Professeur Lacomme a raconté que l'internat de Mademoiselle Klumpke ne se passa pas sans difficultés : « *Ses collègues lui refusèrent l'accès de la salle de garde et c'est à côté d'une salle de malades qu'elle dut prendre ses repas préparés sur un réchaud par une bonne-sœur complaisante.* »

L'accès des universités aux femmes, ainsi que l'ouverture des professions longtemps réservées seulement aux hommes, doivent beaucoup à la ténacité et à la clairvoyance du recteur Octave Gréard qui, pendant 25 ans et

jusqu'à sa mort en 1904, se consacra à l'enseignement supérieur et lui donna une impulsion nouvelle.

C'est lui qui créa la Sorbonne que l'on appela alors la «Nouvelle Sorbonne». Elle remplaçait celle que Richelieu avait construite à mi-chemin des prés de Saint Germain et de la Montagne latine pour la consacrer à la Faculté de théologie.

En 1891, Jules Simon prophétise «*La pharmacie, profession savante, n'est pas du domaine des femmes.*» En 1880, Jules Ferry eut bien du mal à combattre cette thèse quasi-officielle de l'inégalité des aptitudes pour créer l'École normale supérieure de Fontenay-aux-Roses et faire voter la loi créant les lycées de jeunes filles. Le lycée Balzac, à Tours, ne sera inauguré qu'en 1904. Balzac, honneur de la Touraine, méritait cette attribution, car le sexe faible ne peut que lui être reconnaissant. En 1829, il publia la *Physiologie du mariage par un jeune célibataire*. Il envisageait d'élaborer une pathologie de la vie sociale et ce premier essai le rendit célèbre. Il y plaida pour l'égalité des sexes et condamna le comportement des maris : «*La femme est un admirable solfège, mais les maris ne savent pas le déchiffrer... La femme est une lyre qui ne livre ses secrets qu'à celui qui sait en jouer.*» Les femmes apprécièrent cet ouvrage qui exprimait si bien ce qu'elles n'osaient exprimer. Ses galéjades n'épargnèrent pas le corps médical et témoignent, chez ce jeune célibataire de trente ans, d'un étonnant don d'observation, à défaut d'une longue expérience. Le compte-rendu du débat du 20 janvier 1880 sur la loi relative à l'enseignement secondaire des jeunes filles reflète la mentalité de l'époque. Camille Sée, qui défendait le projet, souhaitait que l'État prenne l'initiative de la création d'un internat. Voici quelques bribes de l'intervention de Monsieur Bardoux : «*L'internat constituera des couvents laïques de femmes. Le proviseur, le censeur, seront remplacés par des femmes. De quelle responsabilité ne se charge pas l'État!* (Très bien, à droite). *Le système d'éducation le meilleur est l'éducation donnée par les mères de famille. C'était l'opinion de Fénelon.*» La proposition de loi fut adoptée, votée par les quatre députés de l'Indre-et-Loire.

Le XX^e siècle a été décisif pour l'émancipation des femmes. Certes, des précurseurs, les féministes méritent leur reconnaissance : Olympe de Gouges, fille d'un boucher de Montauban abandonna son mari à la Révolution

pour chercher la gloire à Paris. Elle écrivit beaucoup de lettres et publia des brochures. Une lettre insultante à Robespierre lui coûtera la tête. On lui doit une réflexion historique « *Les femmes ont bien le droit de monter à la tribune puisqu'elles ont celui de monter à l'échafaud.* »

Les grands chefs de cuisine sont de sexe masculin en majorité. Marie Leczinska, épouse de Louis XV, serait à l'origine de la recette de la bouchée à la reine. D'un appétit maintes fois souligné dans les écrits de l'époque, cette descendante de l'illustre dynastie polonaise, aurait été la première à avoir l'idée de ce vol-au-vent individuel, élégamment baptisé.

Cet appétit féminin pour la bonne chère incite à leur attribuer l'appétit de puissance. Le sexe faible constitue plus de la moitié de la population française. Il ne s'agit pas de plaider pour une guerre des sexes, mais de réclamer, avec le respect de l'un et de l'autre, une égalité.

La Secrétaire perpétuelle de l'Académie des sciences est actuellement une femme, Nicole Le Douarin. Nous lui devons d'excellentes recherches sur les cellules souches qui peuvent rénover les organes lésés. Pour nous rendre compte du chemin parcouru, rappelons que Madame Curie y fut refusée. Marie Curie fut honorée par un très grand nombre – une centaine – de Sociétés savantes de tous pays, qui l'inscrivirent au nombre de leurs membres titulaires, honoraires, associés ou correspondants. Elle attacha un prix tout particulier à sa qualité de membre de l'Académie de médecine de Paris dans la section des membres libres. Elle reçut cette distinction le 7 février 1922. Elle a été la première femme admise dans cette compagnie et son élection eut, en raison des circonstances qui l'ont accompagnée, un éclat exceptionnel. Un nombre important de membres de l'académie ayant proposé de l'élire sans qu'elle ait à faire aucun acte de candidature, les candidats qui se présentaient aux suffrages pour occuper la place vacante se désistèrent en sa faveur. Elle siégeait souvent à nos séances, assise à côté du Docteur Emile Roux, silencieuse et attentive.

L'émancipation féminine s'est réalisée avec la V^e République : droit de vote, possibilité de concourir aux grandes écoles civiles et militaires et de s'inscrire dans les facultés, etc. L'égalité n'est pas encore effective dans les salaires et les postes électoraux. Peu à peu, les femmes sont admises dans toutes les professions : les femmes dentistes ou kinésithérapeutes sont presque aussi nombreuses que leurs collègues masculins.

Peu à peu, mais trop lentement, la mentalité masculine change. Nous avons maintenant quelques prix Nobel de sexe féminin. Rita Levi Montalcini reçut le prix Nobel de médecine à 98 ans pour ses remarquables travaux de physiologie sur la croissance du système nerveux. Elle fut exclue de l'Université italienne pendant la guerre en raison de ses origines juives. C'est dans un laboratoire de fortune, installé dans le jardin de sa maison, qu'elle a effectué ses recherches sur la croissance des cellules nerveuses qui seraient la justification d'une vieillesse réussie. Elle a étudié des célébrités ayant manifesté une vitalité intellectuelle exceptionnelle jusqu'à un âge très avancé : Michel Ange, Galilée, Picasso, Ben Gourion, Bertrand Russell. J'ai retenu comme mon programme une pensée de son ouvrage « *L'atout gagnant* ». L'enjeu de la partie que l'homme joue est d'importance : la transformation de la vieillesse, époque redoutable et triste de la vie en un âge plus serein et non moins productif que les précédents.

Au XXI^e siècle, la confusion des sexes à laquelle nous assistons actuellement est inquiétante. Les femmes portent le pantalon. Voici que les hommes revendiquent le port de la jupe. Les enfants de certains couples ne sauront plus à qui dire papa ou maman !

Il est permis de prêcher la raison dans le pays de Descartes et d'être optimiste car notre civilisation a toujours rétabli l'ordre naturel qui exige l'union des sexes masculin et féminin. La bonne entente des deux sexes s'inspire de l'amour qui doit respecter le rôle de l'un et de l'autre qui ont besoin d'amour.

Échapper à la solitude, situation tragique, est une recherche excusable. Le désir de s'accoupler est né avec toutes les espèces vivantes, principalement pour l'instinct de perpétuer l'espèce. Marguerite Yourcenar, que nous évoquons au début de notre propos, avec les *Mémoires d'Hadrien* (1951), a parfaitement réussi à unir l'œuvre de l'esprit avec celui de la chair.

Cette réflexion nous amène à Sapphô, célèbre pour son talent poétique, qui vivait dans l'île grecque de Lesbos. Elle fut une des premières femmes à révéler en vers l'amour entre femmes.

« Tu es venue, tu as bien fait.

J'avais envie de toi.

Tu as rafraîchi mon cœur embrasé d'amour ».

Les adeptes de l'amour entre femmes, plus discrètes que les homosexuels masculins, sont appelées « lesbiennes », en souvenir de Sapphô, qui à Lesbos chantait les amours féminines.

Depuis Sapphô de Lesbos, on a la preuve que l'histoire impartiale de l'humanité a deux faces : celle des hommes et celle des femmes. Ne l'oublions pas.